

Mardi 20 octobre 2020

Réf. : 76.20 PRESSE

## La Ville d'Alès décroche la Fleur d'Or

Le Conseil national des Villes et Villages fleuris a rendu son verdict ce mardi 20 octobre au soir : la ville d'Alès obtient le label "4 Fleurs" pour la cinquième fois consécutive et elle décroche la Fleur d'Or, récompense ultime accordée à seulement 4 communes françaises en 2020. Alès devient la première ville du Gard auréolée de ce trophée.

C'est à l'unanimité que le jury national du Conseil national des Villes et Villages fleuris a décidé d'attribuer la Fleur d'Or à Alès. Depuis sa création en 2008, le trophée est attribué chaque année à un nombre restreint de communes "4 Fleurs" atteignant un niveau très élevé en matière de fleurissement et de valorisation du cadre de vie. Une quarantaine de communes françaises seulement l'ont déjà obtenue. Elles sont 4 en 2020.

Ce trophée est valable un an ne peut être remis en jeu que tous les six ans par la commune.

Quant au label "4 Fleurs", il est attribué à la ville d'Alès pour la 5e fois consécutive en 2020, et ce pour 4 ans.

### Repères

- 2008 : Alès est la première ville du Languedoc-Roussillon à décrocher la 4e Fleur (seul Fraïsse-sur-Agout, dans l'Hérault possède une 4e Fleur, depuis 2004, mais il s'agit d'un village de 339 habitants qui n'est pas confronté aux mêmes enjeux et aux mêmes problématiques qu'une ville de la taille d'Alès).
- 2020 : Alès est la première ville du Gard à décrocher la Fleur d'Or.
- 2011, 2014, 2017, 2020 : Alès renouvelle son label 4 Fleurs.

### Labels et prix

Depuis deux décennies, la Ville d'Alès et Alès Agglomération ont obtenu de nombreuses récompenses, notamment pour leurs actions et engagements dans le développement durable.

En savoir plus (<https://www.ales.fr/territoire/decouvrir/label-et-prix/>)

---

**Vous souhaitez plus d'informations ?**  
**tél : 06 42 45 57 31 - [romain.capelle@alesaglo.fr](mailto:romain.capelle@alesaglo.fr)**

[www.ales.fr](http://www.ales.fr)

